

Délibération 2017 CS 07 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Objet : PROGRAMME D' ACTIONS 2016-2017 – DEMANDE DE FINANCEMENT - MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FORET DES CEDRES

L'an deux mille dix-sept et le 31 janvier à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 25 janvier, se sont réunis en Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Geneviève RECUBERT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Jacqueline PLASSON, Yolande PRIMO, Michelle WOLFF, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Elisabeth AMOROS, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Bénédicte MARTIN, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Mickaël CAVALIER, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jean-Pierre BOYER, Frédéric BLACHERE, Daniel VASSEUR, José DEVAUX, Daniel LECORNEC, Mathias MEIGNAN, Georges TISI, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS

Christiane NAJI à Mickaël CAVALIER

Messieurs

Arnaud BOUTET à André BERGER

Pascal DEPOISSON à André BOUFFIER

Pierre FICHER à Jacqueline POISSON

Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN

Gérard MATHERON à Jean-Pierre BOYER

Pierre POURCIN à Jacques DECUIGNIERES

Etaient excusés

Mesdames Caroline ROCHE, Clotilde BERKI

Messieurs Elie RIBOUT, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Jacques DECUIGNIERES, Roland AUBERT, Julien AUBERT

Etaient aussi présents

Mesdames Isabelle CHANOUDIE, Marie-Christine KADLER, Danièle NEGRIN, Catherine DELASSUS-NOLLET, Nelly BAJOLLE

Messieurs Jacques ARUTUNIAN, Jean BRIEUSSEL, Louis BISCARRAT

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu la Charte du PNR du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009,
 Vu la délibération 2013BS70 du 10 septembre 2013 approuvant la signature de la convention cadre de création de l'espace naturel sensible « Forêt des cèdres du Petit Luberon ».
 Vu le plan de gestion 2015-2020 de l'Espace naturel sensible « Forêt des cèdres du Petit Luberon »

Considérant la nécessité de mettre en œuvre les actions figurant au plan de gestion susvisé

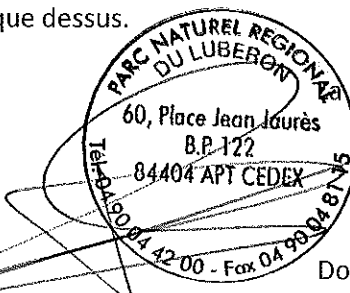
Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité avec 1 abstention :

- **APPROUVE et DECIDE** la mise en œuvre des actions 2016 du plan de gestion de l'espace naturel sensible de la forêt des cèdres du Petit Luberon pour un montant de 15 000 €
- **APPROUVE** le budget et le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

DEPENSES €		RECETTES €	
inventaire parcelle expérimentale AFI / ONF	3 500	Département 84	9 000
travaux d'aménagement de la fréquentation	2 500		
Accompagner le changement de troupeau	3 000		
Parc (ingénierie)	6 000	Parc (Ingénierie)	6000
TOTAL HT	15 000	TOTAL	15 000

- **SOLLICITE** le Conseil départemental de Vaucluse au titre des Espaces naturels sensibles du département à hauteur de 9 000 €
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de tout autre financeur potentiel,
- **AUTORISE** le Président du Parc naturel régional du Luberon à signer tous documents se rapportant à ce projet et à engager toutes démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

 première Vice-Présidente,
 Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0